



La vérification du reporting RSE : quels enjeux ?

Au regard de l'actualité de ces dernières décennies, la célèbre formule de Milton Friedman (1970) paraît bien obsolète :

« *The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits* » que l'on pourrait traduire par « la responsabilité sociale des entreprises est de faire du profit [pour rémunérer ses actionnaires] ».

Les dommages importants causés par certaines entreprises à l'environnement (Seveso en 1976, Tchernobyl en 1986, Total et l'Erika en 1999, AZF en 2001, Fukushima en 2011, etc.) ont mis en lumière **le rôle majeur des sociétés dans la protection de l'environnement et la préservation de la santé des êtres vivants en général et leur responsabilité aux yeux du grand public.**

Le coût de l'inaction est souvent supérieur à celui d'une modification substantielle de nos comportements et en particulier celui des entreprises (par exemple, en ce qui concerne les émissions de CO2).

Les entreprises s'intéressent aujourd'hui largement à ces questions dans le cadre de leur stratégie de développement et de communication. La responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) fait notamment l'objet d'un foisonnement d'initiatives dans notre Région, montrant la volonté de nombreux acteurs sur cette thématique.

Le développement de notre mode de RSE et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) a ainsi modifié la palette des indicateurs à prendre en compte pour mesurer la valeur d'une entreprise, d'où le besoin grandissant d'informations fiables sur les performances extra-financières des entreprises.

Engager une démarche RSE, c'est notamment :

- Répondre aux attentes des parties prenantes
- Stimuler l'innovation et renforcer la compétitivité et la performance globale des entreprises
- Améliorer leur image et asseoir leur légitimité
- Renforcer la cohésion de l'entreprise avec ses salariés qui sont de plus en plus sensibles à ces notions
- Obtenir plus facilement des financements
- Faciliter le recrutement des jeunes de plus en plus attentifs à la démarche RSE des entreprises
- Répondre aux obligations réglementaires et anticiper la réglementation qui va aller en se durcissant.

L'obligation de publier des informations RSE est pour l'heure limitée aux grandes entreprises, mais nous pouvons nous attendre à ce que le périmètre s'étende de plus en plus. De ce fait, certains investisseurs attendent en effet de plus en plus d'informations RSE. Devant les enjeux croissants liés au reporting des informations RSE et de la crédibilité des entreprises en la matière, le décret d'application n° 2012-557 de l'article 225 de la loi Grenelle 2 relatif à l'obligation de transparence des entreprises en matière environnementale et sociale instaure les modalités de réalisation du rapport RSE ainsi que l'obligation de vérification de ce rapport par un **Organisme Tiers Indépendant (OTI).**

C'est dans ce cadre que l'Université du Maine en partenariat avec l'ICD International Business School organise un colloque le vendredi 3 mars 2017 sur le thème des enjeux liés à la vérification du reporting RSE par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

PROGRAMME



8h30 Accueil des participants

8h45 Ouverture du colloque et mot de bienvenue de Messieurs Rachid El Guerjouma, Président de l'Université du Maine et Benoît Aubert, Directeur de l'ICD International Business School.

9h00 - 12h00 Grandes entreprises et RSE : pratiques et enjeux

9h - 9h30 **Haithem Nagati**, Directeur de recherche à l'ICD et **Mehdi Nekhili**, Maître de Conférences, Habilité à Diriger des Recherches à l'Université du Maine, font un état des lieux des pratiques des grandes entreprises françaises sur la période 2010-2015 en matière de RSE (vérification, rating, performance).

9h30 - 10h **Elise Attal**, Responsable des relations institutionnelles chez VIGEO EIRIS, VIGEO EIRIS est leader européen de la notation extra-financière, créée et dirigée par Nicole NOTAT, ancienne secrétaire générale de la CFDT. Son intervention portera sur le besoin de la notation et de l'évaluation du comportement de l'entreprise vis-à-vis de l'environnement, du respect des valeurs sociales, de son engagement sociétal et de son gouvernement d'entreprise.

10h - 10h30 Pause-Café

10h30 - 11h **Loïc Dessaint**, Directeur Général de Proxinvest, société de conseil aux investisseurs sur leur politique d'engagement et d'exercice des droits de vote, créée en 1995 par Pierre-Henri Leroy. L'objet de la présentation est de nous éclairer sur la réaction des actionnaires devant les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise en général et de RSE et dans quelle mesure ils intègrent les informations extra-financières dans leur décision de vote devant les résolutions proposées aux assemblées générales.

11h - 12h Débat : Questions de l'auditoire

12h - 14h Repas (Buffet)

14h - 17h Les défis RSE dans les PME : le point de vue des praticiens du chiffre

14h - 14h30 **Delphine Leduc**, expert-comptable et commissaire aux comptes au sein du Groupe Strego. L'objet de son intervention est de nous renseigner sur les intérêts de la vérification RSE par un commissaire aux comptes et sur la compatibilité de la mission de vérification du reporting RSE avec celle de certification des comptes.

14h30 - 15h00 **Bernard Roinard**, Directeur Administratif et Financier impliqué dans la consolidation des informations dans le cadre de l'établissement du rapport RSE du groupe LDC, 1er employeur en Sarthe. Son intervention porte sur l'intérêt de la démarche RSE dans la stratégie de l'entreprise et sur la nécessité de mettre à contribution l'ensemble des acteurs de l'entreprise afin d'avoir une vision globale de l'entreprise, d'établir des liens entre éléments financiers et non financiers et d'apporter de la confiance aux différents partenaires.



15h00 - 15h30 **Pause-Café**

15h30 - 16h **Arnaud Moyon, expert-comptable et commissaire aux comptes, responsable du département développement durable au sein du Groupe Y.** Son allocution portera sur le rôle de l'expert-comptable en tant que partenaire privilégié des PME, de plus en plus concernées par la RSE. Sans prétendre à l'exhaustivité, les experts comptables aident les dirigeants des PME à identifier les enjeux, risques et opportunités de RSE, mettre en place une démarche RSE et établir un rapport dédié, choisir les principaux indicateurs et mettre en place les systèmes de reporting fiable.

16h - 17h **Débat : Questions de l'auditoire**

Il s'agit d'une opportunité de venir partager les expériences ou les interrogations en matière de RSE et notamment de comprendre la compatibilité entre la volonté d'une démarche RSE fiable et la nécessité de créer de la valeur ajoutée pour l'entreprise.

Responsable du Colloque :

Mehdi Nekhili : Maître de Conférences Habilité à Diriger des Recherches à l'Université du Maine, responsable de la filière et de la chaire CCA.

Courriel : mehdi.nekhili@univ-lemans.fr

Comité d'organisation :

Christian Antoune : Professeur associé, Université du Maine.

Racky Ba : Etudiante M2 CCA, Université du Maine.

Aurélien Bargain : Enseignant-chercheur, Université du Maine.

Amandine Cadieu : Etudiante M2 CCA, Université du Maine.

Charlotte Chevallier : Etudiante M2 CCA, Université du Maine.

Sanae Elmakhzoumi : Etudiante M2 CCA, Université du Maine.

Nathalie Fleck : Professeure des Universités, Université du Maine.

Amira Lajmi : Doctorante, Université du Maine

Delphine Leduc : Expert-comptable et commissaire aux comptes, Strego.

Lyes Mazari : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, Université du Maine.

Haïthem Nagati : Directeur de Recherche, ICD International Business School.

Mehdi Nekhili : Maître de Conférences, responsable de la filière CCA, Université du Maine.

Sandy Nadia Ngningone Ndong : Etudiante M2 CCA, Université du Maine.

Laurent Pujol : Maître de Conférences, Université du Maine.

Saida Ziani : Etudiante M2 CCA, Université du Maine.

